

Saint-Laurent-Blangy

Accueil de Loisirs

Des activités créatives,
éducatives et sportives
de 3 à 14 ans

HIVER

PRINTEMPS

ETE



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

FONCTIONNEMENT

L'accueil de Loisirs est ouvert pour les enfants nés entre 2009 (ayant 3 ans au début du centre, scolarisés et propres) et 1998. L'accueil aura lieu à l'école du Petit Pont de Bois de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (le matin : accueil échelonné de 9 h à 9 h 30)

ADMISSION

Pour les enfants résidant à Saint-Laurent-Blangy :

1/ Ne bénéficiant pas de la C.A.F. : les participations seront calculées en fonction du Quotient Familial (se munir du dernier avis d'imposition)

2/Bénéficiant de la C.A.F. : se munir de la feuille Aide aux Temps Libres et une participation complémentaire sera réclamée.

Pour les enfants ne résidant pas à Saint-Laurent-Blangy :

un tarif unique sera réclamé (l'aide de la C.A.F. vient en déduction)

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans y joindre l'attestation d'assurance pour les activités péri et extra scolaires.

GARDERIE

Elle fonctionnera de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00

RESTAURATION

Les repas seront pris au restaurant scolaire de l'École Langevin *les enfants désirant fréquenter la cantine devront s'inscrire au préalable (comme dans le cadre scolaire)*

Pour la garderie et la restauration

Les tarifs seront les mêmes que ceux appliqués en période scolaire. Les tickets garderies et repas seront à déposer à l'arrivée des enfants (achat obligatoire de tickets au préalable en mairie, les cartes ne seront pas acceptées)

PAIEMENT

Dans tous les cas, les frais d'inscription devront être réglés avant le début de chaque centre

Moyens de paiement : espèces, chèques, chèques vacances et carte bleue (minimum de 10 €)

RENSEIGNEMENTS

Auprès de M. LEFEBVRE (Tél: 03.21.50.79.66)

mail : eric-lefebvre@saint-laurent-blangy.fr